

RCS : NANCY
Code greffe : 5402

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANCY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2010 B 00489
Numéro SIREN : 522 535 301
Nom ou dénomination : LE SAULE

Ce dépôt a été enregistré le 08/09/2022 sous le numéro de dépôt 6587



Cabinet VILLARD
Commissariat aux Comptes
Inscrit sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes
Rattaché à la CRCC de Bourgogne Franche-Comté
Cabinet certifié ISO 9001

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LA TRANSFORMATION
DE LA SARL LE SAULE
EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

SARL LE SAULE
16 rue de la Côte Grise
54410 Laneuveville devant Nancy

3 rue du 16 novembre 1944-25260 COLOMBIER FONTAINE-

*** Tél : 03.81.97.60.43 * Portable : 06.42.38.80.45**

E-mail : evillard@cabinet-villard.net

SARL LE SAULE
16 rue de la Côte Grise
54410 Laneuveville devant Nancy
RCS NANCY : 522 535 301

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LA TRANSFORMATION
DE LA SARL LE SAULE
EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Monsieur,

1. Rapport sur la situation de la société

En exécution de la mission que vous nous avez confiée par décision unanime le vendredi 29 juillet 2022, et en application de l'article L223-43 du Code de Commerce, nous avons établi le présent rapport sur la situation de votre société.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinés à analyser la situation de la Société afin de mettre en évidence les éventuels faits de nature à compromettre la continuité de l'exploitation.

La synthèse de notre analyse sur la situation de la société est la suivante :

Les capitaux propres de la SARL LE SAULE au 31/12/2021 s'élevaient à 651 376 euros pour un Capital Social de 74 470 euros, et les perspectives d'avenir sont bonnes.

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre Société, telle qu'elle est analysée ci dessus, n'appelle pas d'observation de notre part, en particulier au regard de la continuité de l'exploitation.

2. Rapport sur la valeur des biens composant l'actif social, sur les avantages particuliers stipulés et sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social

En exécution de la mission que vous nous avez confiée par décision unanime le vendredi 29 juillet 2022 et en application des dispositions de l'article L224-3 du Code de Commerce, nous avons établi le présent rapport afin de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer sur le montant des Capitaux Propres par rapport au Capital Social.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinés à contrôler les éléments constitutifs du patrimoine de la Société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation, à analyser les avantages particuliers stipulés et à vérifier que le montant des Capitaux Propres est au moins égal au montant du Capital Social.

Cette vérification a notamment constitué à apprécier l'incidence éventuelle sur la valeur comptable des éléments entrant dans la détermination des Capitaux Propres, des événements survenus entre la date des derniers comptes annuels et la date de notre rapport.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des Capitaux Propres sera au moins égal au montant du Capital Social.

Fait à Colombier Fontaine, le 1^{er} août 2022

Emmanuelle VILLARD



CABINET VILLARD

Expertise-Comptable-Commissaire aux comptes Conseil
Cabinet certifié 150 9004 3008

Rue du 16 Novembre 1944

25260 COLOMBIER FONTAINE

Tél. : 03 81 97 60 43 - Portable : 06 42 38 80 45

Email : contact@cabinetvillard.fr

Site Internet : www.cabinet-villard.fr